

NASA/ASC
Entente sur l'entraînement
des spécialistes de mission
Z modification

Préambule

La National Aeronautics and Space Administration (NASA) et l'Agence spatiale canadienne (ASC), ci-après dénommées «les parties»,

CONSIDÉRANT la lettre du 5 septembre 1990 de l'Administrateur associé pour les vols spatiaux de la NASA, dans laquelle la NASA offrait à l'ASC d'assurer l'entraînement de deux candidats-astronautes de l'ASC à titre de spécialistes de mission au sein du groupe de 1992 des candidats-astronautes de la NASA, et la lettre d'acceptation de cette offre par le vice-président à l'exploitation de l'ASC en date du 5 décembre 1990;

CONSIDÉRANT l'accord de principe du Comité directeur sur la coopération canado-américaine dans l'espace au sujet des dispositions formulées en vue du renforcement de la collaboration spatiale entre la NASA et l'ASC en date du 18 mai 1994;

CONSIDÉRANT la lettre de l'Administrateur de la NASA, en date du 16 décembre 1994, par laquelle offre était faite à l'ASC d'inviter un troisième candidat-astronaute canadien à participer au groupe de 1995 des candidats-astronautes de la NASA;

ET RECONNAISSANT la nécessité de se préparer à l'exploitation de la Station spatiale et, notamment, la nécessité pour les parties d'acquérir une expérience à travailler de concert pour la sélection des astronautes, l'entraînement des membres d'équipage et aux préparatifs préalables au vol,

acceptent par les présentes les modalités et les conditions énoncées dans cette deuxième modification de l'entente sur l'entraînement des spécialistes de mission de l'ASC.

1.0 GÉNÉRALITÉS

La NASA offrira à l'ASC un entraînement de spécialistes de mission, ci-après désigné «entraînement», pour trois candidats-astronautes de l'ASC, dont deux feront partie du groupe de candidats-astronautes de la NASA pour 1992, et le troisième du groupe de 1995; l'ASC accepte par la présente un tel entraînement, conformément aux modalités et aux conditions énoncées dans la présente entente.

Par entraînement, on entend toutes les activités confiées aux astronautes spécialistes de mission de l'ASC par le Bureau des astronautes du Johnson Space Center (JSC), notamment